

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Communal,

Notre interpellation de ce soir, portée par le Magasin du Monde Oxfam et par Nos Racines, membre du réseau De Bouche à Oreille, se rattache aux Journées internationales de luttes paysannes organisées dans notre pays par le RÉSAP, le Réseau de Soutien à l'Agriculture Paysanne. Elles sont une occasion de s'engager auprès des paysannes et des paysans

du monde entier pour réclamer le respect de leurs droits. Cette année, l'accent est mis sur la préservation des terres agricoles, particulièrement sur la lutte contre leur bétonnage. Une plateforme *Occupons le terrain* s'est créée ; elle réunit des collectifs de citoyens et des associations wallonnes et de Bruxelles inquiets des multiples dégradations de notre environnement du fait de nos modes de vie et soucieux de la préservation de ce qu'il nous reste de réserves naturelles.

Mesdames et Messieurs,

Nous connaissons votre attachement au monde agricole. La composition de votre Conseil est la garantie que les questions qui touchent la vie de nos paysans y sont traitées avec toute l'importance qu'elles requièrent. Vous l'avez d'ailleurs exprimé ces derniers temps à travers plusieurs motions ou décisions symboliques. Il ne sera pas question ici de la transformation radicale du monde agricole au cours des dernières décennies avec la disparition progressive des petites fermes et le recul continu du nombre d'agriculteurs. Il n'est pas inutile pourtant de se souvenir qu'en 30 ans, la Belgique a perdu 63% de ses fermes et 35.000 emplois dans l'agriculture. Donc, lorsqu'on parle « emplois », on oublie trop souvent à quel point l'agriculture a fourni du travail et fait vivre un grand nombre de familles, particulièrement dans notre région, avant de subir de plein fouet des crises successives. Et même si les tracteurs sortent de temps en temps des fermes pour manifester, les paysans se retrouvent de plus en plus seuls avec leur incertitude face à l'avenir.

Parmi les facteurs d'incertitude, la perte des terres agricoles est une question de plus en plus préoccupante. On en a prélevé sans compter et on continue d'en sacrifier pour la construction de routes, d'autoroutes, de parkings, ou pour le TGV ; l'habitat grignote des surfaces vertes année après année ; des zones d'activités économiques et des surfaces commerciales prennent leur part aussi. Les espaces agricoles sont donc le terrain de concurrence accrues et l'artificialisation des sols reste l'une des causes principales de la disparition de terres agricoles. En Europe, depuis 1960, 20% des terres ont été bétonnées, soit environ 33 millions d'hectares prélevés sur les espaces naturels, ce qui représente l'équivalent de 11 fois la superficie totale de la Belgique, et 85% de ces terres artificialisées étaient des terres agricoles. En Belgique, chaque année, depuis 1985, c'est entre 1200 et 1700 hectares qui disparaissent. En 2017, les terres artificialisées wallonnes couvrent 2602 km², soit environ 15% du territoire, et la tendance ne faiblit pas.

Quelques exemples de menaces ou de réalisations peu convaincantes dans notre région. Depuis plus de 40 ans, la liaison autoroutière Cerexhe-Heuseux-Beaufays revient faire parler d'elle selon qu'on projette d'enfin la réaliser ou qu'on annonce son abandon : c'est un projet qui fait craindre le bétonnage de plus de 200 hectares de terres agricoles ou d'espaces naturels de grande valeur. Aux Hauts-Sarts, l'un des zonings les plus importants de Wallonie avec ses 450 hectares, une extension de 60 hectares est prévue sur de magnifiques terres agricoles. À Hermalle-sous-Argenteau, le

trilogiport a soustrait 120 hectares à l'agriculture en échange de la promesse de 2000 emplois. Du côté du Ry-Ponet, un petit ruisseau qui coule au cœur d'un magnifique poumon vert de 300 hectares sur les communes de Liège, Beyne-Heusay, Fléron et Chaudfontaine, un promoteur immobilier a conçu un projet de lotissement de 500 logements sur 35 hectares de terres agricoles. Etc., etc. Des projets de ce genre existent un peu partout en Belgique ; leur point commun est de ne faire aucun cas de ce qu'il nous reste de réserves naturelles communes (eau, air, terres agricoles, forêts, espaces verts, zones protégées, ...).

A Herve, les deux projets de ZACC (zone d'aménagement communal concerté) font craindre la perte de 47 hectares de terres agricoles entre Battice et Herve, dans une zone dont l'intérêt paysager est reconnu de tous, et 22 hectares de terres agricoles et de bocages du côté de la route de Bolland. Près de 70 hectares de terres agricoles pour faire de la place pour du logement (500 d'un côté, et 250 de l'autre) et à un zoning.

Mesdames, Messieurs,

Si nous nous adressons à vous aujourd'hui dans le cadre de cette campagne contre le bétonnage des terres agricoles, c'est qu'il est urgent de prendre conscience que ces projets appartiennent à une conception du siècle dernier. Nous avons vécu sans trop nous préoccuper de la nature ; nous avons cru que l'eau, l'air, la terre étaient des ressources à notre disposition à l'infini et que la nature se chargeait de réparer les dégâts que nous lui infligeons. Mais aujourd'hui, plus aucun responsable politique – quel que soit le parti auquel il appartient – ne peut ignorer les lourdes menaces qui pèsent sur nos vies et sur celles de nos enfants du fait du dérèglement climatique, du recul alarmant de la biodiversité, de l'empoisonnement de nos rivières, et des multiples dégradations que subit notre cadre de vie. Notre interpellation ne vise donc pas exclusivement l'avenir de paysans auxquels on retire une partie de leur outil de travail. Elle nous concerne tous, principalement nos enfants et nos petits-enfants. Il ne nous paraît pas excessif de dire qu'il n'y aura d'avenir pour eux que dans la mesure où les responsables politiques auront le courage de prendre leurs décisions avec la conscience que notre seul patrimoine qui vaille est l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, la terre que nous cultivons pour manger. Si nous ne les considérons pas comme des biens précieux à préserver - sinon à restaurer -, les scientifiques quasi unanimes nous prédisent une vie sur terre de plus en plus difficile. C'est ce qui vient encore d'être solennellement rappelé à la tribune de l'ONU : « La dégradation sans précédent de notre environnement expose la planète à des conséquences dramatiques, comme l'épuisement des ressources naturelles, des exodes, une recrudescence des conflits. »

Est-ce à dire que tout s'arrête et que nous devons renoncer à tout projet censé dynamiser l'activité économique ou rencontrer le défi du logement ? Non sans doute. Mais il est urgent que l'intérêt général prime sur les intérêts économiques privés dans les décisions que prennent les élus. Ainsi, n'est-il pas temps de rendre à la terre sa fonction nourricière première ? En matière de logement, nous, Wallons, sommes extrêmement gourmands dans notre consommation résidentielle par habitant : nous utilisons plus de superficie au sol pour notre habitat qu'en Flandre, et deux à trois fois plus que dans les pays limitrophes. Sur 15 ans, cette superficie résidentielle n'a cessé d'augmenter : de 270 m²/habitant en 2000, on est passé à 297 m²/habitant en 2017, soit une augmentation de 11%. Vous-mêmes, vous vous êtes inquiétés de cette augmentation et du possible élargissement des zones constructibles au Pays de Herve. En votant à la quasi unanimité, lors de votre séance du 26 février dernier, une motion d'opposition au projet de modification de la règle du comblement, vous avez exprimé votre volonté de mettre un terme au prélèvement de terres agricoles et à la détérioration de paysages pour élargir encore la zone d'habitat. Quant aux

zones d'activités économiques, même si elles recouvrent une superficie bien moindre que le logement, elles augmentent dans les mêmes proportions, soit une progression de 10,6% entre 2006 et 2016. Est-il responsable d'en créer de nouvelles et de prélever encore sur les terres agricoles alors qu'il existe un peu moins de 4000 hectares de friches industrielles en Wallonie, soit quasiment le quart de la superficie totale affectée aux activités industrielles ou artisanales ?

Mesdames et Messieurs,

En conclusion, nous nous reporterons à la Charte de Milan à laquelle vous avez souscrit unanimement en même temps que toutes les communes de l'arrondissement de Verviers. Elle énonce : « Nous sommes conscients que nous sommes tous responsables de la préservation de la terre, de la protection du territoire et de la valeur de celui-ci sur le plan environnemental. [...] En conséquence, nous, citoyennes et citoyens de la Terre, prions instamment les gouvernements, les institutions et les organisations internationales de s'engager à renforcer les lois en faveur de la protection des sols agricoles en réglementant les investissements dans les ressources naturelles, de façon à protéger les populations locales. »

Nous vous demandons donc de ne pas sacrifier encore 70 hectares de zones agricoles pour les affecter au logement et à un zoning, et de reconsidérer vos décisions relatives aux projets de ZACC à la lumière du préambule de la Charte de Milan : «Préserver l'avenir de la planète et le droit des générations futures, partout dans le monde, à mener une existence saine et épanouissante : tel est le grand défi du développement au XXIe siècle.» Nous vous encourageons à le relever en vous inscrivant résolument dans la lutte pour les urgences du XXIe siècle et en renonçant aux excès du XXe siècle.

Nous vous remercions pour votre attention.